

Image not found or type unknown



DROIT DE RETRAITE DE REVERSION D UN EX CONJOINT

Par **MARYRALPH**, le **28/01/2016** à **18:28**

Bonjour,

Je vais avoir 53 ans, j'ai appris par un ami que mon ex conjoint était décédé le 01/09/2015. Je voudrais savoir, d'une part, si je peux faire une demande de retraite de réversion (j'ai été mariée 5 ans et 10 mois) en sachant que je bénéficie du RSA et ai un enfant à charge. Enfin, j'étais mariée sous le régime de la communauté, Monsieur avait ouvert un plan épargne logement durant cette période qui est en droit d'en bénéficier?

Par avance je vous remercie;

BIEN CORDIALEMENT.